Cours d'Analyse Financière

Chap 1 : Le bilan comptable

M1 MBFA

Vincent Bouvatier vincent.bouvatier@u-pec.fr

Université Paris-Est Créteil

Introduction

Référentiels utilisés

- référentiel national (French GAAP) : cadre de droit commun des comptes sociaux (i.e., individuels)
- référentiel IFRS : cadre européen pour les comptes consolidés des entreprises cotées
- tendance : convergence entre les référentiels
- Eléments du bilan : situation patrimoniale de l'entreprise
 - actif
 - passif
 - retraitements possibles : passer de l'information comptable à celle exploitée par l'analyste financier (bilan financier)

Introduction

• Plan du chapitre :

- l'actif
- 2 le passif
- 3 les comptes consolidés

- Eléments de l'actif : moyens utilisés par l'entreprise pour exercer son activité
 - ← récapitule à une date donnée les droits de propriété et les créances de l'entreprise
- Logique de construction : logique fonctionnelle
 - actif immobilisé (utilisations durables)
 - 2 actif circulant (renouvellement régulier)
 - 3 compte de régularisation

• Les principaux postes de l'actif :

- 1 capital souscrit non appelé
- immobilisations
 - incorporelles
 - corporelles
 - financières
- stocks
- créances et avances
- trésorerie
- 6 comptes de régularisation

Capital souscrit non appelé

- contrepartie à l'actif d'un engagement des actionnaires qui est comptabilisé dans le capital social de l'entreprise
- appel de ces fonds par une décision du conseil d'administration ou du directoire de l'entreprise
- comptablement classé avec les immobilisations
- reclassement comme actif de trésorerie

Immobilisations incorporelles

- emplois durables de fonds qui ne sont pas des actifs physiques, ni des actifs financiers
- droits obtenus en contrepartie de dépenses
 - frais de recherche et de développement
 - brevets, licences, marques et autres droits
 - fonds commercial : clientèle, droit de bail
 - frais d'établissement : dépenses engagées à la constitution de l'entreprise (honoraires, droits d'enregistrement,...) et pour son développement
- correspondent à des biens intangibles / immatériels
- certaines dépenses peuvent être directement passées en charge (ex : frais de recherche)



Immobilisations corporelles

- actifs physiques durables dont l'entreprise est propriétaire
- ex 1 : capital de production pour une entreprise industrielle
- ex 2: terrains, constructions, installations techniques, matériel industriel
- amortissement pour dépréciation (usure et obsolescence)

 → amortissement liénaire ou dégressif

Immobilisations financières

- créances et titres détenus dans une perspective de long terme (stratégie de développement de l'entreprise)
- types d'immobilisations
 - ullet participations : >10% du capital d'une autre entreprise pour influencer sa gestion
 - titres immobilisés de l'activité de portefeuille : actions détenus sur le long terme mais sans intervenir dans la gestion
 - prêts : > 1 an, dont prêts à la société-mère (prêts aux associés)

Stocks

- associés à l'actif circulant
- types de stocks
 - matières premières et approvisionnements
 - les en-cours de production
 - produits intermédiaires ou finis

différentes méthodes d'évaluation / valorisation

- problématiques : unités interchangeables ⇒ quel "prix" pour les sorties ?
- 1. sorties évaluées au cout moyen pondéré des entrées
- FIFO (first in, first out) : sorties valorisées au coût de l'élément le plus ancien
- LIFO (last in, first out) : sorties valorisées au coût de l'élément le plus récent
- 4. coût de remplacement : prendre le cours du marché



Stocks (suite)

- en France : méthodes 1 et 2 autorisées
 - \hookrightarrow impliquent des plus-values latentes en période d'inflation
 - \Rightarrow affecte le résultat
- implications du choix de la méthode peuvent être importantes si le délai de rotation des stocks est faible

Créances et avances

- Avances et acomptes versés sur commandes : versés à des fournisseurs
- Créances clients et comptes rattachés : comptes débiteurs de tous les clients
 - mouvements réels en contrepartie : biens livrés ou prestation de services
 - provision pour dépréciation : clients douteux ou litigieux
- Autres créances: avances et acomptes versés au personnel, créances sur l'Etat, sur "Groupe et associés"...

Trésorerie

- regroupe les encaisses disponibles ou quasi-disponibles
- types de rubriques / comptes
 - valeurs mobilières de placement : actions, obligations, bons du trésor, TCN, parts de FCP monétaire
 - instruments de trésorerie : variations de valeurs des opérations en cours sur les marchés de produits dérivés (contrats à terme et options)
 - disponibilités : comptes bancaires et caisse de l'entreprise
- différences entre French GAAP et IFRS
 - → IFRS 7 : définition plus restrictive (ex : obligations d'Etat ou OPCVM obligataires hors des placements de trésorerie)

• Comptes de régularisation

- charges constatées d'avance : achat de biens et services dont la fourniture ou la prestation sera ultérieure (ex: factures d'achat reçues, primes d'assurance payées en avance)
- charges à répartir sur plusieurs exercices : charges importantes non répétitives dont les effets s'étalent dans le temps
- écarts de conversion : contrepartie comptable au bilan des pertes de change latentes
 - diminution de valeur de créances ou augmentation de valeur de dettes
 - conduit également à une provision pour risque financier



• Les principaux postes de l'actif :

- 1 capital souscrit non appelé
- immobilisations
 - incorporelles
 - corporelles
 - financières
- stocks
- créances et avances
- trésorerie
- 6 comptes de régularisation

- Logique de construction : distinctions selon la nature juridique et finanière
 - dettes : doivent être remboursées à leur échéance
 - capitaux propres : horizon infini

• Les principaux postes du passif :

- capitaux propres
- provisions pour risques et charges
- dettes
 - dettes financières
 - dettes d'exploitation
 - dettes diverses
- comptes de régularisation
- trésorerie

Capitaux propres

- ressources permanentes mises à disposition de l'entreprise : apports initiaux et surplus monétaires
- capital social et primes liées :
 - capital social : valeur nominale des actions
 - primes liées : constate la différence de valeur des apports "initiaux" et des accroissements du capital social (i.e., l'excédent du prix d'émission sur la valeur nominale des actions)
- bénéfices mis en réserves : cumul historique de la fraction des bénéfices conservés dans l'entreprise
- subventions d'équipement / d'investissement : aides de collectivités publiques



Capitaux propres (suite)

- provisions réglementées (non imposées):
 - provision pour investissement : conséquence d'un avantage fiscal accordé si distribution d'une partie du résultat aux salariés > régime obligatoire
 entreprise peut mettre en réserve une somme non imposable
 - provision pour hausse de prix : si prix des stocks de produits ou de matières ont

 [→] de plus de 10% sur les 2 dernières années
 - autres provisions réglementées : pour implantation à l'étranger, pour risque de crédit à moyen terme
- autres fonds propres : éléments hétérogènes avec statuts juridiques complexes, confus et hybrides (ex : emissions de titres participatifs, avances conditionnées par l'Etat,...)

Provisions pour risques et charges

- couverture d'un risque ou d'une charge prévisible mais non affectés à un élément spécifique de l'actif
- ex: provisions pour litiges, pour pertes de change, pour pertes sur contrats, pour restructurations, pour grosses réparations,...
- provision
 ⇔ baisse du résultat et fonds restent dans
 l'entreprise jusqu'à ce que le risque ou la charge se réalisent
 ⇔ moyen pour l'entreprise de lisser ses résultats
- traitement plus restrictif dans le cadre des normes IFRS

Dettes

- dettes financières : financement durable (long terme)
 - dettes arrivant à échéance généralement renouvelées
 - préteurs : banque, marché financier, autre entreprise (du groupe), associés

dettes d'exploitation :

- avances et acomptes recus sur commande en cours : sommes versés par des clients
- dettes fournisseurs et comptes ratachés : sommes restant dues aux fournisseurs
- dettes fiscales et sociales : envers les personnels, la Sécurité Sociale ou l'Etat (collecte TVA)
- dettes diverses (hors exploitation)
 - dettes fiscales : impôt sur les bénéfices
 - autres dettes : réserve de participation aux salariés, dividendes à payer aux associés...



- Comptes de régularisation : produits constatés d'avance
 dette de l'exercice envers les exercices suivants (engagement de l'entreprise à fournir un bien ou une prestation)
- **Trésorerie**: dettes à court terme (soldes bancaires, comptes courants des sociétés apparentées ou mères)

• Les principaux postes du passif :

- capitaux propres
- provisions pour risques et charges
- dettes
 - dettes financières
 - dettes d'exploitation
 - dettes diverses
- comptes de régularisation
- trésorerie

3. Comptes consolidés

- **Objectif :** image fidèle de la réalité économique et financière d'un ensemble coordonné d'entreprises (i.e., un groupe)
- Comptes individuels de la société mère : portefeuille de titres à l'actif
 - \hookrightarrow droits sur d'autres entreprises
- Opération de consolidation : substituer à la quote part des titres de participation tout ou partie des éléments d'actif et de passif de l'entreprise concernée / contrôlée

3. Comptes consolidés

- Entreprises cotées sur un marché européen

- Réalisation de comptes consolidés
 - obligatoire pour les groupes (cotés ou non) réunissant 2 des 3 critères
 - total du bilan > 15M€
 - chiffre d'affaires > 30M€
 - nombre salarié > 250
 - normes : French GAAP ou IFRS
 - pratique : uniquement petits groupes non cotés vont utiliser les French GAAP

3. Comptes consolidés Principe

- Méthodes de consolidation : varient selon la nature des relations entre la société-mère et sa filiale

 → 3 méthodes possibles
- 1. Intégration globale (IAS 27):
 - contôle exclusif de la filiale
 - critère utilisé plus large :
 - norme IFR : disposer de la majorité des sièges au conseil d'administration
 - norme française : groupe possède 40% des droits de vote de la filiale
 - comptes de la socièté-mère reprennent l'intégralité des actifs et passifs
 - considération des actionnaires minoritaires : apparition au passif de la socité-mère du poste "intérêts minoritaires ou non-contrôlant"



3. Comptes consolidés Principe

• Mise en équivalence (IAS 28) :

- situation ou le groupe exerce une influence notable
 - pas de contrôle de la politique financière et opérationnelle
 - société-mère n'est pas déterminante dans les prises de décision
- normes IFRS et pratique des commissaires aux comptes : seuil de 20% des droits de vote
- mise en équivalence
 ⇔ méthode de réévaluation

 ⇒ substitution de la valeur comptable des titres de participation par la valeur de la quote-part des capitaux propres de la filiale
 - actif de la société-mère : poste "Titres mis en équivalence"
 - passif de la société-mère : écart d'évaluation dans les capitaux propres

3. Comptes consolidés Principe

• Intégration proportionnelle (IFRS 31) :

- situation de contrôle conjoint : groupe partage de manière stable le contrôle avec une ou plusieurs entreprises
- ex : les co-entreprises (joint-venture)
- comptes de la socièté-mère reprennent une proportion des actifs et passifs de la filiale
- remarque : pas d'apparition "d'intérêts minoritaires"
- norme IFRS : recommande d'appliquer une mise en équivalence

3. Comptes consolidés Plan comptable

 Plan comptable (et méthodes de comptabilisation) diffère de celui des comptes individuels (i.e., French GAAP)

 → noms des items à l'actif et au passif diffèrent

- Exemple d'item spécifique aux comptes consolidés : écart d'acquisition (survaleur, ou goodwill) à l'actif consolidé
 - origine de l'écart :

 - le prix d'acquisition de la filiale par la maison mère peut différer de la valeur comptable des fonds propres de la filiale
 - implication : écart entre les éléments d'actif et de passif qui sont remontés lors de la consolidation

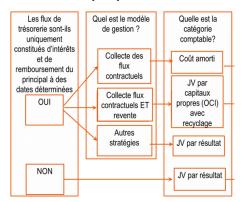


3. Comptes consolidés Plan comptable

- Exemple de différence dans les méthodes de valorisation
 : Immobilisations financières
 - Classification des instruments financiers : IAS 39 remplacée par l'IFRS 9 (2018) :
 - \hookrightarrow 3 catégories / modèles
 - modèle Juste Valeur par Résultat : catégorie par défaut
 - modèle Coût Amorti: pour un business model de type HTC (held to collect) consistant à percevoir les flux de trésorerie contractuels et garder jusqu'à l'échéance l'instrument financier
 - modèle Juste Valeur par OCI (other comprehensive income) recyclable (i.e., par Fonds Propres): pour un business model de type HTCS (held to collect and sell) consistant à percevoir les flux contractuels et vendre l'actif

3. Comptes consolidés Plan comptable

• Représentation shématique pour l'IFRS 9 :



Conclusion

- Bilan comptable : situation patrimoniale de l'entreprise à une date donnée
- Etape suivante : résultats de l'activité

- Exploitation des informations du bilan comptable
 - calcul de ratios
 - retraitements pour construire un bilan financier

 → plus adapté pour l'analyste financier